



CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

HORAIRE DES EXAMENS DU SECONDAIRE – JUIN 2019

	LUNDI 17 JUIN	MARDI 18 JUIN	MERCREDI 19 JUIN	JEUDI 20 JUIN	VENDREDI 21 JUIN
9 h 00 à 12 h 00	English 2201 Français 3230	Français 1230 Français 2230 English 3201	Maths 1231 Maths 3231	Sciences humaines 1231	Sciences 1236 - Biologie 3231
12 h 30 à 15 h 30	English 1201				

Cours en caractères gras = Examen provincial

SESSION DU MATIN L'administration de l'école peut tenir la session d'examen de 8 h 30 à 11 h 30 ou encore de 9 h 00 à 12 h 00. Cette mesure permettra d'accommoder les écoles débutant tôt ou bien d'allouer plus de temps entre la session d'examen du matin et de l'après-midi. Indépendamment de l'heure du début de la session, aucun élève rédigeant un examen public ne pourra quitter la salle d'examen avant 10 h 00. Aucun élève rédigeant un examen public ne pourra entrer dans la salle d'examen après 10 h 00.

SESSION DE L'APRÈS-MIDI L'administration de l'école peut tenir la session d'examen de 12 h 30 à 15 h 30 ou encore de 13 h 00 à 16 h 00. Indépendamment de l'heure du début de la session, aucun élève rédigeant un examen public ne pourra quitter la salle d'examen avant 14 h 00. Aucun élève rédigeant un examen public ne pourra entrer dans la salle d'examen après 14 h 00.